

CARTOGRAPHIE

MEMENTO 2015

Points noirs environnementaux : cumul d'au moins 3 nuisances et pollutions

mailles* cumulant au moins 3 nuisances et pollutions**

* La maille d'étude fait 500 m * 500 m

** Sur 5 critères étudiés : le bruit, la pollution de l'air, les sols pollués, la pollution de l'eau distribuée et la présence de sites industriels IED.

Axes de transports

autoroute voie principale

Limites administratives

---- régionale

départementale

--- communale

Hydrographie

0 10 km

Sources: Bruitparif, Airparif, Driee îdF, Ars îdF. Traitement: IAU îdF, 2014 © IAU îdF 2015



